



## Compte rendu de l'audioconférence avec la DDFIP 77 et les organisations syndicales (OS) 77 du vendredi 26 novembre 2021

La DDFIP 77 n'a pas de données sanitaires cette semaine concernant l'Ile-de-France. Elle précise cependant que la situation sanitaire dans le 77 reste sur la même courbe que sur le reste du pays, et elle devient préoccupante conformément aux annonces faites par le gouvernement.

- Il a été rappelé le maintien de l'autorisation d'absence pour se faire vacciner. Les agents bénéficieront d'une demi-journée pour effectuer la 3ème dose de vaccin et faire vacciner leurs enfants.

- Les gestes barrières sont maintenus ainsi que la dotation de masques et de gel.

La Direction se félicite d'avoir pu faire un stock de gel et de lingettes avec l'aide du CHSCT.

- Elle prépare une nouvelle commande de masques auprès de la Préfecture et demande des masques avec élastiques car plus pratiques.

- **Jour de carence** : prolongation de sa suspension pour un arrêt lié au Covid jusqu'au 31/12/2021.

- Un message du Secrétariat Général adressé à l'ensemble des personnels finances publiques est attendu ce vendredi 26 pour des informations relatives à la situation sanitaire.

- La CGT demande si les jauges sont maintenues et si les « moments de convivialité » sont autorisés.

La Direction indique que les jauges sont maintenues dans nos espaces d'accueil.

S'agissant des moments de convivialité, les collègues ôtant leurs masques, elle appelle à la prudence.

- **Dans le 77**, 4 nouveaux cas de covid déclarés.

- **Sécurité** : la Direction rejette une demande d'une OS pour la présence d'un vigile l'après-midi lors des rendez-vous sur le site. Elle rappelle que l'ouverture et la fermeture du site est automatisée sur le site de Meaux.

Pour les sites ayant des vigiles, un maintien est prévu jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour 2022, à part pour les amendes qui garderont des vigiles, ceux-ci ne devraient pas être reconduits pour les autres sites, la Direction n'ayant pas une vue totale sur le prochain budget. Elle ne voit pas comment financer cette dépense sachant que le montant engagé en 2021 était de 400 000 €. La décision n'est néanmoins pas encore prise.

**Accueil** : Il y a eu une grosse augmentation de l'accueil physique jusqu'au 08 novembre. Depuis celui-ci accuse une baisse de la fréquentation.

Le constat de cette augmentation de l'accueil serait due principalement aux usagers venant régler la taxe audiovisuelle dans les accueils de la DDFIP 77 au lieu de se rendre chez les buralistes.

En ce qui concerne E-contact, il est constaté un peu de retard (5076 demandes en stock au 17/11).

- Pour le **déploiement du TOIP** (téléphonie passant par le Web) les installations prévues pour 2021 sont en bonne voie : Savigny le Temple : déploiement terminé ; Roissy en Brie : déploiement conforme et bascule prévue au 22/02/22 ; Meaux : bascule prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Pour 2022, les 5 sites proposés pour ce déploiement sont : Provins, Coulommiers, Montereau, Fontainebleau et Melun Cité qui est en attente de décision.

**-Pont naturel :** la Ddfip 77 rappelle l'absence d'obligation de pont naturel et le principe de la continuité de service notamment lors de périodes de forte activité.

2 ponts naturels sur 3 (Ascension, 14 juillet, Toussaint) seront proposés au vote lors du CTL de janvier 2022.

- Le **prochain CTL** (*suppressions d'emplois 2022*) est prévu pour le 11 janvier et une option pour la 2ème convocation pour le 18 janvier.

Concernant l'enveloppe accordée pour les conditions de vie au travail suite aux négociations collectives entre la DGFIP et les OS représentatives, la Direction indique qu'elle n'a pas connaissance du montant du budget qui sera alloué. Elle reviendra vers les OS dès qu'elle aura des précisions sur ce point.

- La CGT fait remarquer à la Direction l'aspect contraignant des plans de congés déposés 3 mois voire presque 6 mois à l'avance dans les services et demande de la souplesse et de la tolérance de la part des chefs de service, notamment pour des situations familiales compliquées. Elle souligne également que le NRP et sa version au 01/01/2022, met déjà les services sous pression, notamment lorsque des congés déposés en prévisionnel par les agents sont déjà considérés comme définitifs.

La Direction indique que le plan prévisionnel permet de « sécuriser » les congés ; par ailleurs avec le NRP, la continuité du service peut être assurée. Elle souligne qu'il s'agit bien d'un plan prévisionnel et non pas d'un plan définitif. Cet aspect sera examiné lors de l'audience prévue avec les responsables de service.

- Par ailleurs, au vu de la discussion sur la TOIP et le NRP, la CGT fait remarquer que le service de la BLI (logistique/immobilier) est très sollicité, et demande qu'une attention particulière soit apportée à ce service au regard des conditions de travail et d'effectif.

La Direction reconnaît que ce service est actuellement très sollicité ; elle reste vigilante par rapport aux délais demandés aux agents et à la bonne répartition du travail. Toutefois l'effectif ne sera pas renforcé car il est en surplus d'un agent technique.